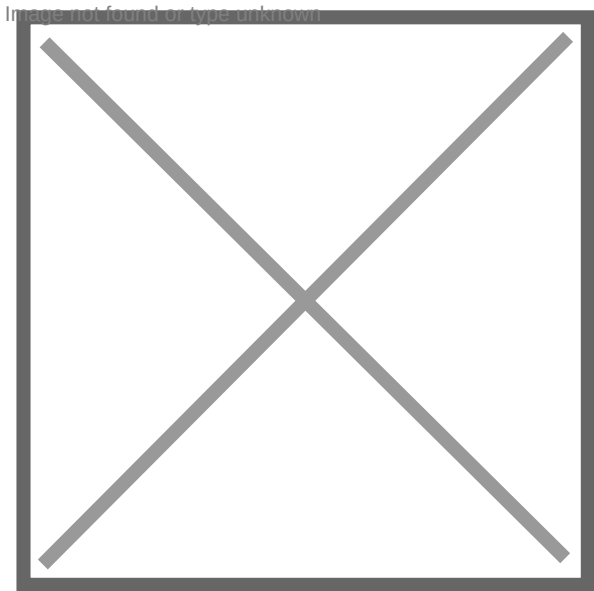




Vente d'un bien sans agence

Par **jp coulou**n, le **06/09/2008** à **15:55**

bonjour
je suis vendeur d'une maison
j'ai déposé des annonces entre particulier sur le net,
et signé un mandat de vente non exclusif avec une agence immobilière
des éventuels acheteurs ont visité avec l'agence, ont ensuite trouvé mon annonce sur le net et me font une proposition directe qui m'intéresse pour éviter de payer les frais d'agence
mon contrat me précise juste qu'à faire cela je risque des poursuites de la part de l'agence
qu'elles pourraient être ces poursuites, pourrais je éventuellement me retourner contre les acheteurs qui sont à l'origine de cette demande (ils peuvent très bien ne pas m'avoir signalé avoir visité avec l'agence)
merci pour votre réponse